



Kuzul sevenadurel Breizh
Conseil culturel de Bretagne
Qonsail qhultural de Bertègn

VOEUX
ÉMIS PAR
LE CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE
LORS DE SA SESSION DU SAMEDI 23 SEPTEMBRE 2017

Kuzul sevenadurel Breizh | **Conseil culturel de Bretagne** | Qonsail qhultural de Bertègn
Ti Rannvro | **Hôtel de Région** | Ôte d'Qontré
283 bali Jeneral Patton | **283 avenue du Général Patton** | 283 rabinn du Jeneral Patton
CS 21101
35711 ROAZHON | **RENNES** | RENN Cedex 7
kuzul.sevenadurel@bretagne.bzh | conseil.culturel@bretagne.bzh
www.bretagne.bzh/conseil-culturel

Sommaire

Vœu du Conseil culturel de Bretagne

« *Emplois aidés* » page 3

Vœu du Conseil culturel de Bretagne

« *France 3 Iroise* » page 5

Vœu du Conseil culturel de Bretagne

« *Fañch* » page 6



Kuzul sevenadurel Breizh
Conseil culturel de Bretagne
Qonsail qhultural de Bertègn

Session du samedi 23 septembre 2017

VOEU DU CONSEIL CULTUREL DE BRETAGNE

EMPLOIS AIDÉS

Alarmé par la suppression des emplois aidés, CAE, CUI et emplois d'avenir, le Conseil culturel de Bretagne a lancé une enquête pour en évaluer rapidement les conséquences dans le secteur culturel en Bretagne.

Les 70 retours obtenus représentent 248 emplois aidés et 69 projets supplémentaires de création de postes pour 2018. Ils montrent, à eux seuls, à quel point cette décision, si elle est maintenue, aura de graves conséquences sur la vie culturelle, économique et sociale de notre territoire.

Il ressort de l'enquête auprès des associations, déjà fortement impactées par les baisses de subventions et la diminution de la commande publique, que les emplois aidés permettent à de petites structures d'animation de fonctionner dans des territoires qui sont dépourvus d'autres moyens et aux faibles ressources. De nombreuses activités n'existeraient pas sans ces aides qui interviennent dans des projets liés au numérique, à l'animation des réseaux, à la communication, la médiation culturelle, dans le spectacle vivant, le cinéma, le patrimoine, les radios associatives et les services qui ne relèvent pas du secteur marchand. Ils pallient aussi souvent une carence institutionnelle à des droits culturels - situation générale des écoles Diwan notamment avec 152 emplois aidés et 10 projets - comme dans d'autres secteurs et territoires où ils remplissent également une fonction de lien social.

La suppression des aides impacte particulièrement des domaines émergents comme la création d'emplois en langue bretonne et risque de se répercuter sur l'emploi dans les organismes de formation en langue bretonne, malgré un taux d'insertion professionnelle parmi les plus élevés.

Ils remplissent aussi un rôle économique en participant à un certain équilibre territorial en insérant des personnes en difficulté dans des activités, dans la vie professionnelle et leur apporte une formation. Contrairement à certaines affirmations selon lesquelles ces emplois aidés ne débouchent pas sur des emplois, un très grand nombre d'emplois en contrat à durée indéterminée proviennent d'emplois aidés à l'origine.

La suppression des emplois aidés et l'impossibilité d'en créer de nouveaux, n'est pas une « économie d'argent public » mais un simple transfert de charges puisque les personnes qui ne seront pas salariées dans ces emplois, en partie financés par les employeurs eux-mêmes, percevront des allocations de chômage ou des aides sociales, tout en perdant les liens sociaux, en annulant des projets portés par des acteurs de terrain, et en entraînant des coûts supplémentaires à terme pour la société.

Le modèle culturel breton, axé sur la participation de tous à la vie de la société conformément aux orientations promues par les Nations unies, bénéficie du plus faible soutien de l'État par tête d'habitant et se trouve particulièrement impacté par cette suppression des aides de l'État.

Ce modèle inclusif et participatif, promu par les collectivités bretonnes est d'autant plus mis en danger qu'il subit déjà la baisse imposée par l'État des ressources des collectivités régionales, départementales et locales, mettant à mal le principe constitutionnel et européen d'autonomie de gestion des collectivités territoriales et cassant le lien responsable entre l'impôt perçu et le citoyen dans son territoire. C'est une recentralisation et un mauvais coup contre la démocratie.

Aussi, le Conseil culturel de Bretagne demande :

1. un moratoire immédiat sur le gel des emplois aidés
2. que les nouveaux dispositifs à mettre en place fassent d'urgence l'objet d'une concertation afin d'examiner la réalité et les moyens de pérenniser les activités en fonction de l'intérêt général et non d'une logique purement financière, déconnectée des réalités et contreproductive.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 43

Voix pour : 43

Voix contre : 0

Abstentions : 0